7 décembre 2004 **04.182**

Interpellation du groupe socialiste

Encore un trophée pour notre collection de gaspis d'or?

Après les portiques de Boudevilliers et le tunnel de Serrières, notre canton semble bien placé pour décrocher un troisième gaspi d'or décerné par la presse spécialisée.

C'est dans *L'Express* du 13 novembre 2004 que les Neuchâtelois – députés inclus – ont pu découvrir avec soulagement que malgré les convulsions des finances publiques, cantonales et fédérales, on sait encore faire de grandes choses dans notre canton, avec l'appui de la Confédération.

A l'heure où Berne lime les crédits au point, notamment, de retarder l'achèvement de l'A 5, et au moment où le canton ponctionne communes et employés, on se réjouit de voir qu'il est possible d'aligner 130 millions de francs pour rénover, rectifier et élargir 10 kilomètres d'autoroute entre Marin et La Neuveville.

A Marin, il est question de déplacer l'A 5 pour venir à bout des congestions de trafic engendrées par le développement des centres commerciaux.

Entre Marin et Cornaux, l'autoroute sera élargie de 3 mètres. Entre Cornaux et Le Landeron, elle le sera partiellement et les terrains seront acquis dans la perspective d'un élargissement complet.

L'emprise de l'ouvrage augmentera ainsi, au terme de l'opération, de 6 hectares.

Si la nécessité d'entretenir une voie de communication trentenaire ne saurait être remise en question, nous tenons à interpeller le Conseil d'Etat concernant les points suivants:

1. Estime-t-il prioritaire, à l'heure où s'affirme la nécessité de faire des choix, d'élever le standard d'une portion d'autoroute parfaitement fonctionnelle malgré son statut de "troisième classe"?
2. Est-il satisfait de la manière dont le développement des centres commerciaux de Marin a été planifié? Ne pense-t-il pas qu'une planification plus rigoureuse aurait permis de s'épargner aujourd'hui la rectification d'un tracé autoroutier et de ses bretelles d'accès?
3. Considère-t-il comme normal que le Grand Conseil n'ait pas à se prononcer sur un investissement d'une telle ampleur qui implique une modification d'un ouvrage, fût-il une route nationale?
4. Estime-t-il avoir correctement planifié son projet, notamment eu égard à l'achèvement des travaux du syndicat de drainage du Landeron, subventionnés par l'Etat et partiellement remis en cause aujourd'hui?
5. Envisage-t-il de solliciter une participation financière des centres commerciaux concernés à l'amélioration de leur desserte et à la résolution des problèmes de trafic qu'ils engendrent?
6. Considère-t-il comme judicieux le sacrifice de 6 hectares de terres agricoles (sans compter l'empiètement des compensations écologiques)?

Signataire: P. Bonhôte.